

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 28 avril 2017

Décision de la société Locindus sur la non-sollicitation de notation par les Agences de notation Standard & Poor's et Moody's

Il est rappelé que la société Locindus a opté pour le statut de société de financement en application de l'ordonnance du 27 juin 2013 et a été agréée en tant que telle par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) le 21 octobre 2014. Les programmes de Certificats de Dépôt et de Bons à Moyen Terme Négociables ont été fermés. Le dernier emprunt obligataire a été remboursé par la société à son échéance contractuelle le 20 septembre 2016.

Compte tenu de cette évolution, la société Locindus a demandé aux Agences de notation Standard & Poor's et Moody's de ne plus attribuer de notation à la société et ses programmes. Les dernières notes respectives Long Terme A-/A2 et Court Terme A-2/P-1 avec la perspective Stable sont établies en référence à l'actionnaire de la société, le Crédit Foncier de France, et à son affiliation au Groupe BPCE.

Contacts Presse

Nicolas Pécourt
Directeur Communication externe et RSE
Tél. : 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Séraly
Responsable Communication Presse et Externe
Tél. : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr